Zeitschrift: Agrarwirtschaft und Agrarsoziologie = Économie et sociologie rurales [1980-2007]

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Agrarwirtschaft und Agrarsoziologie

Band: - (1987)

Heft: 2

Artikel: Intensité et marchés, solutions possibles par l'organisation des marchés

Autor: Lehmann, Bernard

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-966495

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

INTENSITE ET MARCHES, SOLUTIONS POSSIBLES PAR L'ORGANISATION DES MARCHES

Bernard Lehmann

L'agriculture est très bien dotée en institutions, organismes qui s'occupent des problèmes de production et d'écoulement des produits sur les marchés. Cette gestion se fait à 3 niveaux:

- Etat
- Organisations paraétatiques/privées mandatées par l'Etat
- Organisations privées professionnelles

La situation actuelle dans laquelle se trouve l'agriculture est caractérisée par des difficultés d'écoulement pour certains produits qui dépassent le cadre habituel par l'ampleur et la persistance. Nous nous trouvons dans des situations excédentaires structurelles.

Depuis des décennies, il a fallu maîtriser l'écoulement, du moins pour des périodes données plus ou moins courtes. Les solutions apportées ont été et sont de nature différente. On peut en former 4 groupes:

- Promotion de produits (augmenter la consommation)
- Protection à la frontière
- Orientation de la production (dynamique)
- Contrats, contingents

L'orientation de la production qui reflète l'augmentation de la productivité (par ha ou animal) devient de plus en plus difficile vu le manque de solutions de rechange.

L'agriculteur cherche à utiliser au mieux les capacités de production disponibles et le potentiel des animaux et des plantes. Il utilise le potentiel du progrès technique-mécanique et celui du progrès technique-biologique.

Cela provoque

- une augmentation générale de la production ainsi que
- des déplecements de production vers les secteurs ou l'écoulement est encore possible

L'agriculture court ainsi un danger latent que des mesures de plus en plus contraignantes et dirigistes soient mises en place par la Confédération. L'Etat interviendra de plus en plus "dans le rayon d'action du paysan" et moins au niveau des conditions-cadre.

D'autre part, l'on remarque une volonté grandissante de la profession et des organisations professionnelles de faire le maximum, de prendre des responsabilités supplémentaires dans le domaine de l'écoulement des produits. (marchés)

D'ailleurs, l'entraide professionnelle est déjà mentionnée dans l'art. 31 de la constitution qui stipule que l'aide de l'Etat est subsidiaire aux efforts d'entraide professionnelle.

En termes concrets, la profession veut contribuer d'une façon active à l'assainissement des marchés des fruits, du lait, du vin, des céréales et de la viande.

C'est de ce dernier marché qu'il sera question dans cet exposé.

LE MARCHE DE LA VINADE

La situation actuelle préoccupante, est caractérisée par:

- des prix très bas dus à une offre surabondante
- un rendement brut et un revenu en régression.

Le prix n'a pas un rôle régulateur suffisant sur l'offre agricole, notamment lorsque les solutions de rechange viennent à manquer.

Sous l'égide de la Fédération suisse des producteurs de bétail, un groupe de travail formé de représentants de plusieurs organisations a procédé à une analyse détaillée de la situation et élaboré des propositions dans le but d'assainir le marché. Elle a mis un accent tout particulier sur des mesures d'entraide professionnelle.

L' ANALYSE

a) Vecteurs du côté de la production

L'augmentation de la production de viande de gros bétail est le résultat avant tout de

- la productivité en constante hausse
- la limitation stricte dans le secteur laitier
- l'utilisation du lait et des fourrages excédentaires (ainsi que des places d'étable) dans les exploitations laitières pour
- l'engraissement des veaux et
- du gros bétail (tendance davantage de gros bétail, moins de veaux)

Dans le secteur de la viande de porc, les cycles classiques (prix, quantités) sont toujours excitents, néanmoins à un niveau d'offre en constante augmentation (trend).

Afin de trouver la nature des dispositions à mettre en place et l'ampleur des interventions (si possible professionnelles), il a fallu procéder à une analyse de la demande et des réactions du marché à la suite de modifications de l'offre.

b) Analyse de la demande et des réactions du marché

Les élasticités de la demande de viande de différentes sortes par rapport
- aux prix (prix croisés)
- au revenu

ont été déterminées par l'Institut d'économie rurale du Poly de Zurich.

Il s'agit-là de valeurs qui représentent des réactions à moyen terme.

Les élasticités de la demande
(calculées au niveau du prix du consommatuer)

Une augmentation de prix de 1 % pour la...	... entraîne une modification de la demande de ... % pour la ...			
	viande de boeuf viande d'étal	viande de veau	viande de porc	viande volaill
Viande de boeuf	- 1.3	+ 0.6	(+ 0.15)	(+ 0.2)
de veau	+ 0.5	- 1.6	(+ 0.05)	(+0.1)
de porc	(+ 0.5)	(+ 0.2)	- 0.7	(+ 1.0)
de volaille	+	+	+	- 0.9

Une augmentation de revenu de 1 % ...	... entraîne une modification de la dema de ... % pour la ...			
	viande de boeuf	viande de veau	viande de porc	viande volaill
Revenu + 1%	+ 0.5	+ 1.2	+ 0.7	+ 1.5

(x) Détermination basée sur des considérations de plausibilit

Source: Rieder/Bernegger, IAW, ETH Zurich à l'exception des valeurs placées entre parenthèses (x)

Ces valeurs nous montrent qu'il existe des

- différences et des
- interdépendances (substitution)

Le consommateur réagit de façon différente, selon la viande face aux modifications des prix du produit et des substituts possibles.

Pour déterminer ensuite quelles implications sur la demande ont des interventions sur le marché, il a fallu mettre en place un système d'équations interdépendantes dont le but est de mesurer les effets de variations de l'offre sur les prix à la consommation.

Méthode

- <u>architecture</u>: 3 équations interdépendantes pour la demande de
  - viande de boeuf/génisses/taureau (étal)
  - viande de veau
  - viande de porc

  2 équations dépendantes pour la demande de
  - viande transformation
  - viande poulet

- <u>Solution</u>: simultanée (Matrice/déterminants)

Ce système permet de calculer le nouvel équilibre (quantité/prix) pour chaque sorte de viande à la suite d'une intervention isolée pouvant se limiter à une seule sorte.

- Exemple

demande v. veau	=	constante
	+ d	revenu
	+ d	prix veau
	+ d	prix boeuf/porc/poulet

Résultats

Des réductions quantitatives ont un effet positif sur les prix à la consommation. (cf. tableaux ci-dessous)

- Répercussions d'une augmentation de l'offre

Cas no 1: Viande d'étal + 1%

Viande d'étal	- 18 ct./kg PM	- 5.5 millions
Viande à saucisse	- 6 " "	- 4.0 "
Viande de veau	- 9 " "	- 3.5 "
Viande de porc	- 2 " "	- 6.5 "
Rendement brut		- 19.5 millions

Cas no 2: Viande d'étal + 1%
Viande de porc + 1%

Viande d'étal	- 32 ct./kg PM	- 17	millions
Viande à saucisse	- 11 " "	- 7	"
Viande de veau	- 20 " "	- 8	"
Viande de porc	- 17 " "	- 33	"
Rendement brut		- 65	millions

- Répercussions d'une baisse de l'offre

Cas no 3: Viande d'étal - 5% (boeuf - 2,5%)

Viande d'étal	+ 88 ct./kg PM	+ 23	millions
Viande à saucisse	+ 31 " "	+ 19	"
Viande de veau	+ 46 " "	+ 18	"
Viande de porc	+ 11 " "	+ 33	"
Rendement brut		+ 93	millions

Consommation de viande de volaille: + 2,5%

Cas no 4: Viande de boeuf - 2,5%
Viande de porc - 2,5%

Viande d'étal	+ 123 ct./kg PM	+ 49	millions
Viande à saucisse	+ 43 " "	+ 27	"
Viande de veau	+ 73 " "	+ 29	"
Viande de porc	+ 49 " "	+ 200	"
Rendement brut		+ 200	millions

Consommation de viande de volaille: + 7%

Comme nous pouvons le constater, une réduction de l'offre de viande de boeuf ou de porc provoque une augmentation de prix pour

- la viande concernée et
- les autres viandes (effet des élasticités de prix croisés).

Les résultats montrent en outre que

- le cercle des bénéficiaires au niveau des producteurs est plus large que celui des payeurs (p. ex. une réduction de l'offre de gros bétail profite à tous les producteurs de viande)
- l'augmentation des prix (porcs, boeuf) est accompagnée d'une augmentation de rendement brut
- qu'il ne faut pas procéder à une réduction de viande de veau (le rendement brut s'abaisse)
- l'augmentation de la consommation de viande de volaille à la suite des améliorations de prix pour les autres viandes est importante.

c) Le paysan face aux entreprises de transformation

Nous comptons en Suisse environ 80'000 producteurs de bétail de boucherie. De l'autre côté, il y a très peu d'acheteurs (2/3 du marché = gros distributeurs).

Cette situation est désavantageuse pour le paysan. Le marché devient de plus en plus un marché d'acheteurs qui profitent de la structure atomistique de l'offre. On peut se demander à juste titre ce qu'il risque de se

passer lorsque la quantité mise sur le marché s'en trouvera réduite? (marge globale de la branche des intermédiaires).

Il existe un risque potentiel que les efforts de réduction soient neutralisés; Ceci dans le cas où les augmentations demandées au consommatuer ne seraient pas retransmises au producteur.

MESURES PROPOSEES POUR ASSAINIR LE MARCHE

Le groupe de travail propose d'intervenir sur deux niveaux

a) les mesures à prendre par la profession
b) les mesures à prendre par la Confédération (conditions-cadres).

a) Mesures d'entraide professionnelle

Ces propositions sont faites sur la base des résultats de l'analyse du marché de la viande et des réactions prévisibles de ce dernier.

Il s'agira en l'occurrence de procéder à

- une réduction de l'offre de viande de porc
- une réduction de l'offre de viande de boeuf (étal)
- un maintien du niveau de l'offre de viande de veau
- la promotion des viandes indigènes (marketing).

Voici les 6 mesures proposées:

1) marketing pour viande indigène (renforcer les mesures actuelles)
2) achat de jeunes veaux pour les abattre (auprès des exploitations laitières qui gardent les veaux au lieu de les vendre aux engraisseurs de veaux)
3) renforcer les ventes de veaux aux agriculteurs engraisseurs de veaux (montagne)
4) prime pour bétail plus léger
5) achat de jeunes animaux à l'engrais (bétail bovin) avant la maturité
6) gel de places de truies et porcs à l'engrais par contrats.

Ces mesures permettront une amélioration de la position des agriculteurs sur le marché (raréfaction relative de l'offre).

Par ailleurs un renforcement des organisations agricoles dans le secteur de la mise en valeur pourrait faire réduire le "pouvoir mercatique" potentiel des gros distributeurs.

b) Les conditions-cadre nécessaires (Confédération)

Les mesures d'entraide professionnelle doivent être étayées par des conditions-cadres de la Confédération.

Afin de

- permettre leur réalisation
- augmenter leur efficacité
- empêcher leur neutralisation à moyen et long terme

Les mesures suivantes ont été proposées:

1) donner les moyens légaux aux organisations représentatives pour financer les mesures
2) réglementer plus strictement les importations de fourrages
3) éviter d'augmenter les importations de viandes de substitution
4) introduire une prime pour les veaux à l'engrais (orientation de la production).

Quelques aspects économiques

L'agriculture perd actuellement environ 300-400 millions de francs par année dans le secteur du bétail de boucherie parce que l'offre dépasse les possibilités d'écoulement aux prix indicatifs. Il est urgent de mettre en place des mesures d'assainissement. Ceci d'autant plus que leur retabilité est donnée:

Si l'on paie le redement brut perdu (maximum absolu) à un agriculteur pour qu'il renonce à engraisser.

1 boeuf	cela provoque une hausse de rendement brut sur les trois marchés *) d'une montant qui correspond à 2,2 fois la somme investie.
2 porc	cela provoque une hausse de rendement brut sur les trois marchés *) d'un montant qui correspond à 2,9 fois la somme investie.

*) Viande de boeuf, veau, porc

En réalité la somme à "investir" est bien plus basse car il ne faudra jamais payer l'équivalent du rendement brut pour éviter la production (au maximum les coûts fixes). La rentabilité peut par ce fait être bien supérieure aux coefficients cités ci-dessus. Il s'agit-là bien sûr de valeurs marginales qu'il faut relativiser lorsque l'on envisage des réductions importantes de l'offre.

Un exemple: Entre 1980-1984, la Confédération a investi 80 millions dans le secteur du gros bétail et des procs pour la réduction des effectifs (définitive).

Ce genre de mesure limitée dans le temps permet d'éviter des pertes annuelles sur le marché pouvant se chiffrer à un montant correspondant à 5 fois "l'investissement" unique (ceci pour autant que la production ne s'accroisse pas dans d'autres exploitations et que la réduction soit effective).

Vu sous cet angle, un paiement direct pour compenser les pertes sur le marché est une mesure très inefficace.

FINANCEMENT/ORGANISATION (PROJET)

Financement: base volontaire pour l'instant, plus tard obligation de participer au financement pour tous les agriculteurs. (système proportionnel aux pertes actuelles)

Organisation: organisme représentatif compétent (évent. délégation de compétences de la Confédération à un organisme pour prendre des musures).

CONCLUSIONS

- le prix à lui seul n'est pas un moyen assez efficace et conforme pour orienter l'offre dans le secteur du bétail de boucherie

- les mesures d'entraide professionnelle sont une alternative
  - au laisser aller
  - à des mesures plus contraignantes et libertinicides

- elles complètent les réglementations de marché en place

- seule contrainte: la participation financière des producteurs; pour le reste: participe qui veut (vente des animaux plus légers, gel de places, etc. de la part de la Confédération)

- des conditions-cadre sont nécessaires

- ce programme d'assainissement de marché est basé sur 3 points
  - promouvoir la vente de viande suisse
  - orienter la production
  - sortir des structures du processus de production (contrats)

La réalisation de ce programme devrait permettre d'éviter un contingentement de la production de viande.

L'exempte du marché du bétail de boucherie illustre à quel point il est important pour l'agriculture de veiller à un ajustement de l'offre à la demande.

Des déséquilibres de marché font perdre de l'argent tant à l'agriculture qu'à la Confédération.

Adresse de l'auteur:
Dr. Bernard Lehmann
Union suisse des paysans
5200 Brougg